

Lycée Montesquieu
PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 04/10/2022

Date : 4 octobre 2022

N° de la séance : 1



Lycée Montesquieu
Le Mans

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 4 octobre 2022

N° de la séance : 1

Date de la convocation : 26 septembre 2022

Présidence : M. André HARBULOT - Proviseur.

Secrétariat : MME Nathalie JULLIARD, représentant des parents d'élèves.

Membres excusés (11) : A. BEAUCHEF, M. BOUTHORS, V. FADE-PY, A. GAILLON, T. GALMICHE, JN LEPINE, P. MARIETTE, N. NIGNON, G. PAPIN, C. RICHET, R. TOUCHARD.

Quorum : 16

Membres présents (21) : E. BERTIN, M. BONHOMME, S. COICADAN, B. DAUDIBON, R. EL GUERJOUA, A. HARBULOT, S. HOUSNI, A. HULOT, S. JARDIN, N. JULLIARD, S. MATHEY, I. PINEAU, V. RADOU, M. VIRFOLLET, A. VIVET, K. AUBERT, M. DESBOIS, L. GAYME, I. GERARD-CHEVAIS, V. LE FOURNIS, N. RAGO.

MME V. RADOU, représentant de la Région, partie à 19h10.

MME K. AUBERT, représentant des parents d'élèves, partie à 19H47.

ORDRE DU JOUR

N° et nature des questions traitées	nbre de feuilles
I- Conseil d'administration.....	1
II- Questions pédagogiques	1
III- Conventions et contrats	1
IV- Questions financières	4
V- Questions diverses	1
 PIECES ANNEXES.....	 1

TOTAL DES FEUILLETS

9

Le Président,



Le Secrétaire,

Date : 4 octobre 2022

N° de la séance : 1

Le conseil d'administration se réunit en séance ordinaire, mardi 4 octobre 2022 à 18h en salle des Actes.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h10.

Mme Nathalie JULLIARD, représentant des parents d'élèves, sera secrétaire de séance.

Nature des questions traitées : I. Conseil d'administration

Feuillet : 1/1

1) Procès-verbal du précédent conseil d'administration

L'adoption du compte rendu du CA du 27/06/2022 est reportée en fin de CA car non reçu dans les pièces pour le conseil.

En fin de CA, le Proviseur retrace tous les points du CA du 27/06/2022 avant la mise au vote.

Le PV du précédent CA est adopté. 6 abstentions.

Date : 4 octobre 2022

N° de la séance : 1

Nature des questions traitées : II. Questions pédagogiques

Feuillet : 1/1

1/ Bilan de la rentrée 2022

418 secondes

392 premières

391 terminales

Prépa littéraires : 42 étudiants

Prépa scientifiques : 191 étudiants

C.P.E.S : 10 étudiants

Au niveau personnel : quasi au complet pour la rentrée.

Date : 4 octobre 2022

N° de la séance : 1

Nature des questions traitées : III. Conventions et contrats

Feuillet 1/1

1/ Concessions de logement 2022-2023

Les 8 attributions logements sont présentées rapidement.

La question demeure : est-ce que la dotation pour les dépenses énergétiques va être abondée en raison de l'augmentation de l'électricité.

Acte n° 6 - 2022-2023					
Votants :	Vote nul :	Abstentions ou vote blanc :	Exprimés :	Avis contraire :	Avis favorable :
20	0	0	20	0	20
Résultat de la délibération :		Adoptée			

2/ Conventions relatives à l'organisation d'une séquence d'observation en milieu professionnel (stage en entreprise)

M. HARBULOT explique qu'il accepte de prendre la responsabilité de stages en entreprise hors période scolaire pour des élèves en réorientation.

Question d'un représentant des parents d'élèves : est-il possible de faire un stage hors cadre réorientation ? Réponse : ils ne sont pas prioritaires.

Acte n° 3 - 2022-2023					
Votants :	Vote nul :	Abstentions ou vote blanc :	Exprimés :	Avis contraire :	Avis favorable :
20	0	0	20	0	20
Résultat de la délibération :		Adoptée			

Date : 4 octobre 2022

N° de la séance : 1

Nature des questions traitées : IV. Questions financières

Feuillet : 1/4

1/ Présentation des différents tarifs 2023

Le Proviseur se réjouit de voir que 4 jours par semaine environ 1050 repas sont fournis.

Augmentation de la cantine : 1%.

Chance du lycée d'avoir un nombre de repas suffisant pour acheter en quantité et avoir des tarifs « raisonnables ».

Augmentation du nombre de commensaux ce qui fait que les tarifs bas peuvent être maintenus.

Augmentation de la participation sur le prix de repas pour les charges types « électricité » « gaz » : le lycée choisit de ne pas augmenter cette partie.

Les autres tarifs ne changent pas.

Acte n° 4 - 2022-2023					
Votants :	Vote nul :	Abstentions ou vote blanc :	Exprimés :	Avis contraire :	Avis favorable :
20	0	0	20	0	20
Résultat de la délibération :		Adoptée			

Acte n° 5 - 2022-2023					
Votants :	Vote nul :	Abstentions ou vote blanc :	Exprimés :	Avis contraire :	Avis favorable :
20	0	0	20	0	20
Résultat de la délibération :		Adoptée			

Acte n° 7 - 2022-2023					
Votants :	Vote nul :	Abstentions ou vote blanc :	Exprimés :	Avis contraire :	Avis favorable :
20	0	0	20	0	20
Résultat de la délibération :		Adoptée			

Acte n° 8 - 2022-2023					
Votants :	Vote nul :	Abstentions ou vote blanc :	Exprimés :	Avis contraire :	Avis favorable :
20	0	0	20	0	20
Résultat de la délibération :		Adoptée			

Date : 4 octobre 2022

N° de la séance : 1

Nature des questions traitées : IV. Questions financières

Feuillet : 2/4

2/ Critères d'attribution des fonds sociaux

Toujours le même document pour obtenir certaines aides (transport, matériel, ...)

Acte n° 9 - 2022-2023					
Votants :	Vote nul :	Abstentions ou vote blanc :	Exprimés :	Avis contraire :	Avis favorable :
20	0	0	20	0	20
Résultat de la délibération :		Adoptée			

3/ Situation financière du lycée

Point sur la situation énergétique et impact sur les projets pédagogiques

Problématique : comment faire pour répondre à des projets pédagogiques alors que le besoin financier pour la facture électricité augmente ?

Les projets :

- Projet « lycéens au cinéma » : 9 classes en seconde et première.
Le budget est réservé chaque année donc non-impacté.
- Projet « sortie prépa littéraire au Théâtre « Les Amandiers » à Nanterre ».
Pièce au programme de la prépa. Participation des étudiants à hauteur de 15€ et le reste par le lycéen. 29 élèves + 2 accompagnateurs.
Pas de problème de financement apparemment du côté des élèves
- Programme Erasmus+
Voyage à Louvain (Belgique) pour 21 élèves de Terminale.
Totalemment pris en charge par le programme

Le budget des fluides :

Constat : Il manque 40k€ pour terminer l'année sur le budget énergétique.

Reste dans le fonds de réserve 99k€ mais il faut un minimum de fonds de réserve (en nombre de jours de fonctionnement) pour ne plus être bloqué sur les dépenses.

Mme la Conseillère Régionale tient à préciser l'effort fait par la Région :

- 2 millions ont été débloqués pour aider les lycées les plus en difficulté.
- 1 million supplémentaire au mois de juillet.
- 1 million supplémentaire au mois de septembre pour les établissements qui tombent en dessous des 30 jours de réserves.

Au 4 octobre le lycée Montesquieu est à 23 jours.

M. l'Agent Comptable a informé le lycée qu'il faisait une demande urgente compte tenu de ces 23 jours de réserve.

Les représentants des professeurs interpellent Mme la Conseillère régionale sur les faits suivants :

- En 2019, la Région a imposé aux lycées de s'engager dans le groupement d'achats qu'elle avait choisi. Lors d'un CA, ils avaient indiqué que certaines clauses « étaient dangereuses » Et 3 ans plus tard les prix ont explosé. Suite à cette alerte, les enseignants n'avaient pas eu de retour de la Région. Mme Radou s'engage à questionner les services pour apporter une réponse aux enseignants.

Date : 4 octobre 2022

N° de la séance : 1

Nature des questions traitées : IV. Questions financières

Feuillet : 3/4

- Depuis plusieurs années, les huisseries, notamment du Bâtiment I se dégradent très fortement impliquant des dépenses énergétiques très importantes. Ils demandent donc que soit étudié rapidement des travaux sur ces huisseries. Mme Radou s'engage aussi sur cette question.
- Une enseignante précise que le lycée Montesquieu a une gestion saine de ses consommations car depuis 2019 elles sont constamment en baisse. Malheureusement ces efforts ne se traduisent pas par une aide.
- Les enseignants souhaitent interroger la Région pour savoir si les logements de l'établissement sont eux sous le bouclier tarifaire ? La représentante va se renseigner car actuellement elle ne le sait pas.

M. Le Proviseur précise que Mme la Présidente de Région a indiqué que les crédits de fonctionnement 2023 seraient tous en hausse.

Autres questions à la Région :

Une enseignante alerte sur le fait que certaines petites structures artistiques ont arrêté d'utiliser le « Pass Culture » car les paiements de la Région mettent trop de temps à être versés.

Est mis au vote et demandé au CA l'autorisation de prélever sur les fonds de réserve 20k€ pour palier à l'augmentation du coût de l'énergie.

Acte n° 1 - 2022-2023					
Votants :	Vote nul :	Abstentions ou vote blanc :	Exprimés :	Avis contraire :	Avis favorable :
21	0	0	21	0	20
Résultat de la délibération :		Adoptée			

4/ Présentation de la DBM, sans vote

- Dotation de 5k€ pour la précarité menstruelle de la part de la région.

Il faut faire une information auprès de tous les élèves pour leur dire que c'est à disposition car le matériel est arrivé début juin. Peut-être une campagne d'affichage afin que les élèves qui se sentent concernées aillent à l'infirmerie.

- Également un changement de ligne budgétaire pour le théâtre.

5/ Projets internationaux 2023

Le Proviseur espère que tous les projets internationaux pourront se réaliser malgré les craintes des coûts de transport et de logement. Il indique également qu'il ne souhaite pas présenter au vote lors du CA de novembre 2023 des participations financières pour les parents trop élevées.

Echanges avec l'Italie (projet pédagogique en novembre 2022)

Voyage en Allemagne (projet pédagogique en novembre 2022)

Voyage en Italie (projet pédagogique en novembre 2022)

Le Projet pédagogique du voyage en Irlande est présenté. Il est piloté par Mme Lehuen pour les 1ere spécialité AMC.

Date : 4 octobre 2022

N° de la séance : 1

Nature des questions traitées : IV. Questions financières

Feuillet :4/4

Acte n° 2 - 2022-2023

Votants :	Vote nul :	Abstentions ou vote blanc :	Exprimés :	Avis contraire :	Avis favorable :
21	0	0	21	0	20
Résultat de la délibération :		Adoptée			

Projet établissement bas carbone

Essayer de chiffrer l'empreinte carbone de l'établissement avec un ensemble d'indicateurs, tel est l'objectif de ce projet qui a été lancé par des enseignants avec des éco-délégués dès le 1 septembre 2022.

Date : 4 octobre 2022

N° de la séance : 1

Nature des questions traitées : V. Questions diverses

Feuillet : 1/1

Questions diverses posées par les enseignants :

La répartition des I.M.P pour l'année scolaire 2022/2023.

Nombre d'IMP : 17,75 à distribuer

2 déjà dispatchés sur les cordées

Sur les coordonnateurs, les IMP ont été réaffectés comme l'an dernier. Pour les disciplines ayant 1 ou 2 enseignants, pas d'IMP.

Après dispatch classique, il reste 3,75 IMP.

Tout cela a été rentré dans les VS (ventilation de service).

Remerciement des représentants des professeurs pour cela.

Information sur les Portes Ouvertes :

- C.P.G.E : samedi 28 janvier 2023 toute la journée
- Lycée : samedi 4 mars 2023 matin

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.